

GISTEAU

Histoire de la famille GISTEAU Saint-Aignan-sur-Roë, Mayenne

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT

<http://www.odile-halbert.com>

sur lequel vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, de la baronnie de Pouancé, mais aussi Craon, les actes notariés, les chartriers, les modes de vie ... ainsi que mes adresses courriel et poste

Fichier créé 1982 Mis à jour 20.02.2018 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés*

Arbre généalogique descendant	(page)
Histoire.....	1
légende :.....	2
ascendance d'Yves Gisteau x ca 1625 Charlotte Bertran.....	2
descendance d'Yves Gisteau x ca 1625 Charlotte Bertran.....	2
Marie Gisteau x1645 Henry Lescouvette.....	6
Renée Lescouvette x1697 Guillaume Belot.....	7
Marie Belot x1720 Julien Jallot.....	7
François Jallot x1759 Jeanne-Françoise Lemonnier.....	7
François Jallot x1783 Renée-Perrine Jallot.....	7
Marie-Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot.....	7
Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot.....	7
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	7
probablement rattachés mais comment ?.....	7
François Gisteau x Michelle Belot.....	8
Jean Gisteau de la Marinière x Renée Minault.....	8
Anne Gisteau x1706 Pierre Planté.....	9
Jeanne Gisteau x Pierre Minier.....	10
François Gisteau, père de Marguerite.....	11
Guy Cointet x Anne Bernier.....	12
non rattachés à ce jour :.....	12

Histoire

Le patronyme GISTEAU est une variante régionale du diminutif de Git, Giton, Gitel, venant de Gisson, personne d'origine germanique : *Gisso* issu de *Gidizo* (Dictionnaire MORLET 1991). Orthographié GISTEAU au début du XVII^e siècle, il est devenu GITEAU.

En 1999, aucun Gisteau dans l'annuaire de France Telecom en 35, 37, 44, 49, 53, 72, 79, 85, 86 & région Paris. Mais si on cherche Giteau on a un patronyme répandu en Mayenne dans l'arrondissement de Château-Gontier, Laval, Mayenne. Il y a même 1 Giteaux

S^tAignan-sur-Roë : autrefois en Anjou, maintenant en Mayenne, sur la voie romaine d'Angers à Rennes, la seigneurie relevait de la Chevrerie sous la suzeraineté de Brécharnon qui appartient au seigneur d'Armaillé. Des huguenots y séjournent & pillent en 1615. Il semble que Yves Gisteau y a vécu.

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

ascendance d'Yves Gisteau x ca 1625 Charlotte Bertran

En Mayenne puis Maine-et-Loire jusqu'en 1881 arrivée à Nantes

- 12-Yves Gisteau x ca 1625 Charlotte Bertran
11-Marie Gisteau x Pouancé 6 février 1645 Henri Lescouvette
10-Renée Lescouvette x Pouancé 4 février 1697 Guillaume Belot
9-Marie Belot x Pouancé 4 mai 1720 Julien Jallot
8-Jeanne-Françoise Lemonnier x Carbay 26 juin 1759 François-René Jallot
7-François-Marie Jallot x StMichel-du-Bois 2 septembre 1783 René-Perrine Jallot
6-Elisabeth Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 René-Guillaume Jallot
5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
3-Aimée Audineau x Nantes 1907 Edouard Guillouard
2-Thérèse Guillouard x Nantes 1938 Georges Halbert
1-moi

descendance d'Yves Gisteau x ca 1625 Charlotte Bertran

Le mariage à Pouancé en 1645 de Marie Gisteau avec Henry Lescouvette est non filiatif, mais j'ai pu trouver sa filiation dans les actes notariés et les chartriers.

Elle est fille de Yves Gisteau et Perrine Bertran, qui ont possédé des biens à Senonnes (53), La Rouaudière (53) et qui étaient « fermiers » c'est à dire intendants d'autres terres.

Yves Gisteau a été fermier des métairies de l'Artuzière (non identifiée), la Flechère (Congrier ?), & Fiefclisson (Fief-Clisson, synonyme de Guererie Huet à Senonnes) appartenant au S^{gr} de Senonnes

Le 12 mai 1625¹ Yves Gisteau rend aveu pour une chambre de maison avec un appentis derrière, un cellier ou chambre au côté dudit appentis, le tout couvert d'ardoise, à la Fourerye, joignant la maison de Jehan Hunault - un jardin clos à part contenant 3 cordes joignant la terre dudit Hunault, etc... *longue liste*

Il acquiert une petite pièce de terre : « Le 9 septembre 1626² devant nous François Boyard notaire de la baronnie de Craon résidant à Saint Aignan, fut présent estably et soubzmis Jacques Ricou demeurant à La Bouesnière paroisse de La Rouaudière, lequel a prorogé et accepté de juridiction soubz ladite cour, tant en

¹ AD53-9J14 - f°46 in Recueil des déclarations Seigneurie de Brécharnon pour la paroisse de Saint-Aignan-sur-Roë 1540-1657

² AD53-20J12- num f°293 - chartrier de la Rouaudière

son nom que comme mary de Thoinette Leroy sa femme, à laquelle il a promis et s'est obligé faire ratiffier ces présentes dans un moys prochainement venant à payne etc lequel par ces présentes de son bon gré a vendu quitté ceddé délaissé et transporté et encore vend quite cède et transporte et promet garantir perpétuellement par héritage à **honneste personne Yves Gisteau marchand demeurant à l'Esnardièrre paroisse de La Rouaudièrre** à ce présent et acceptant et qui a achepté pour luy etc (f°2) scavoir est une pièce de terre close et séparée à part nommée les Brullons contenant 3 boisselées de terre ou environ compris les hayes qui sont tout autour joignant d'un costé et d'un bout la terre de Renée Rousseau et d'aultre costé la terre de Pierre Planté, abutté d'aultre bout aux grandes landes près les moullins au Gebcre comme ladite pièce ainsy close à part se poursuit et comporte avecq ses appartenantes et dépendances sans aulcune réservation y faire par ledit vendeur ; tenue du fief et seigneurie de la Rouaudièrre franche et quitte de leurs rentes et devoirs qui soye venue à la conoissance dudit vendeur néanlmoins où il seroyt trouvé en estre deu aulcuns ledit achepteur seroyt tenu les acquitter à l'advenir et quitte du passé ; transportant etc tous les droits etc et est faite la présente vendition cession delays et transport pour le prix et somme (f°3) de 20 livres tz sur laquelle somme ledit achepteur a promis et demeure tenu payer en l'acquit dudit vendeur à Me Michel Cohon prêtre la somme de 15 livres scavoir 10 livres en quoy il luy est tenu et obligé par obligation passée par devant Me René Sollier et 100 sols à desduire sur la somme de 15 livres en quoy il luy est tenu et obligé par obligation passée par nous notaire, laquelle obligation montant 10 livres il retirera dudit Cohon et la retiendra pour hipotecque en quoy il se fera subroger sy bon luy semble et le reste de ladite somme de 20 livres montant ledit reste 100 sols a esté présentement desduict par ledit achpeteur audit vendeur sur ce qu'il luy peult devoir tant à cause de prest que vendition de marchandise de bled dont lesdites (f°4) parties en compteront par entre eulx dans le temps de ladite ratiffication, et au moyen de ce que dessus ledit vendeur a quitté et quitte ledit achepteur de ladite somme de 20 livres et s'en est tenu et tient à contemp par davant nous et dont etc ; à laquelle vendition promesse quittance et tout le contenu cy dessus tenir etc sur ce s'entre garantir etc obligent etc renonciaiton etc foy serment jugement et condamnation etc fait et passé en notre maison présents Me Jean Lecordier sieur de la Maisonneufve demeurant Angers, ledit Michel Cohon prêtre, Pierre Vallays tailleur d'habits et Marin Camerelle laboureur paroissients dudit st Aignan tesmoins à ce requis et appellés, lesdites parties (f°5) et lesdits Vallays et Camerelle ont dit ne scavoir signer, en vin de marché la somme de 32 sols payée contant par ledit achepteur du consentement dudit vendeur dont il l'en aquitte fors de 20 sols y compris que ledit achepteur demeure tenu payer à ladite Leroy faisant ladite ratiffication ; sont signés en la minute de la présente M. Cohon, J. Lecordier et nous notaire soubzsigné »

Le 16 juin 1631³ Pierre Hunault marchand rend aveu tant par droits successifs de son défunt père que de la démission de sa mère, et a acquis de Yves Gisteau le 4.6.1630 devant Beaudon notaire de la baronnie de Craon

Le 12 janvier 1633⁴ **Yves Gisteau & Charlotte Bertran sa femme demeurant à l'Esuardièrre à la Rouaudièrre**⁵, et Pierre Bertran [**probablement proche parent voire frère de Charlotte**] et Jeanne Crosnier sa femme, font rectifier à Angers le contrat de constitution de rente passé le 10.1.1633 d^{vt} Crosnier N^{re} de la baronnyne de Pouancé demeurant à Renazé. Olivier Hiret S^r du Drul, curateur des enfants mineurs de ††Michel Hiret & Catherine Fouin leur prête 800 L à 6,25 %, avec la caution de Jacques Crosnier S^r de la Cocquaye & Noël Chauvin clerc au greffe d'Angers

³ AD53-9J17-f°47 Assises de la seigneurie de Brécharnon, tenues en 1629 par Ollivier Hyret licencié en droits, sénéchal de cette seigneurie, au bourg de StAignan, en la maison de Pierre Chamailard, à la requeste de Me Michel Hyret procureur fiscal de cette seigneurie

⁴ AD49-5^E6/110 devant Louys Couëffe notaire royal à Angers

⁵ La Rouaudièrre (Mayenne)

« Le mercredi 8 février 1634⁶ fut présent estably et deument soubzmis honneste homme Yves Gisteau marchand demeurant au lieu de Lesnardière [l'Énardière à La Rouaudière - métairie à la succession de Pierre Boucault et Catherine Fronteau en 1619 (Angot) à 3 km ESE aujourd'hui la Tenardière] paroisse de la Rouaudière lequel a recogneu et confessé avoir aujourd'hui vendu césse quitté et transporté et par ces présentes vend cède quitte et transporte perpétuellement par héritage et promis garantir de tous troubles évictions et empeschements quelconques à honneste homme Sébastien Goullier demeurant à la Coutissière (à côté de l'Esnardière) paroisse dudit Congrier à ce présent et acceptant qui a achapté et achapte pour luy ses hoirs et ayans cause, scavoit est une quantité de terre labourable sise en l'ourée vers soleil couchant de la pièce de la Travoullère, contenant 3 boisselées de terre ou environ et quoique ce soit la quarte partie d'eladite pièce, joignant vers soleil couchant la terre dépendant du lieu de la Mothe, d'autre costé la terre dudit acquéreur, abuté d'un bout vers midy le chemin qui conduit de Congrier à La Rouaudière, d'autre bout la terre de Jean Robineau le Jeune - Item une pièce de terre close à part appelée la Petite Haye contenant 4 boisselées de terre ou environ quoique soit comme elle est close à part, joignant d'un costé la terre dudit acquéreur abutté d'un bout le chemin qui conduit de la Renardière à Congrier d'autre bout un autre chemin qui conduit de deux lieux des Matz aux Periers du Plassis comme toutes lesdites (f°2) choses se poursuivent et comportent avec leurs appartenances et dépendances sans réservation ; tenues lesdites choses du fief et seigneurie de Bedain⁷ dépendant de ... à la charge dudit acquéreur de payer et acquitter par chacun an au terme d'Angevine entre les mains de Jacques P... au lieu de la Renardière la somme de 3 ... d'avoine menue de devoir pour l'advenir et quitte du passé. Cette présente vendition cession délais et transport fait pour et moyennant la somme de 220 livres tz, quelle somme ledit acquéreur a solvée et payée tant présentement contant audit vendeur que auparavant ce jour comme il a confessé, de laquelle il s'est tenu et tient à content et bien payé, quitte ledit acquéreur, auquel contrat de vendition quittance et tout ce que dessus est dit tenir et garantir de tous troubles et empeschements quelconques obligent lesdites parties respectivement elles leurs hoirs et ayant cause, biens et choses présents et futurs, renoncant à toutes choses à ce contraires, dont les avons jugés de leurs consentements et leurs requestes, condamnés par la foy et serment de leurs corps, jugement et condamnation de notre dite cour. Fait et passé au bourg dudit Congrier maison de Louis Pointeau présent vénérables et discrets Me René Daneau prêtre curé dudit Congrier, missire Marin Harault aussi prêtre vicair dudit lieu et François Nupied notaire dudit Pouencé tesmoins. Ledit acquéreur a dit ne scavoit signer. En vin de marché payé content la somme de 4 livres dont ledit vendeur s'en est pareillement contenté. Signé en la minute Y. Gisteau, R. Daneau, M. Harault, F. Nupied, L. Gaultier notaire »

« Le 30 novembre 1635⁸, par devant nous Pierre Goesbault notaire de la baronnie de Pouencé ont esté présents en leurs personnes deument soubzmis establys Pierre Segretain et Françoise Gastebois sa femme, de luy suffisamment authoisée par davant nous quant à ce, demeurant au village de l'Effeuière en la paroisse de Chelun, lesquels ont accepté de juridiction sous notre dite cour etc, confessent de leur bon gré sans nulle contrainte avoir ce jourd'huy vendu quitté cédde délaissé et transporté vendent et par ces présentes venrent quittent cèdent délaissent et transportent du tout dès maintenant et à toujours mais perpétuellement par héritage à Yves Gisteau marchand demeurant à l'Esnardière en la paroisse de La Rouaudière présent et acceptant qui achapté pour luy etc 2 boisselées de terre en une pièce de terre appelée le Grand Clos à prendre au costé vers sollail levant joignant des 2 côtés à la terre de Julien Jaril et d'un bout à la terre de Renée Begouyn et d'autre bout à la terre de Guy Hellot - avecques une autre quantité de terre en pré contenant 15 cordes ou environ à prendre en un pré appelé la Grande (f°2) Pré de Louesseau en la Cormuère vers vieux ciel joignant du costé vers midy à la terre dudit Julien Jaril et d'autre costé aux pastis, tout ce qui peult compéter et appartenir auxdits vendeurs dudit pré sans aucune réservation en faire

⁶ AD53-207J19 - f°087 chartrier de La Rouaudière - devant Louis Gaultier notaire de la baronnie de Pouencé demeurant à Congrier

⁷ Bedain, fief en Congrier, vassal de Pouencé, dont sont sieurs : Thibault de Laval, du chef de sa femme, 1453 ; François Cherbonnier, écuyer, 1621 (Abbé Angot, *Dictionnaire de la Mayenne*)

⁸ AD53-207J18 - chartrier de la Rouaudière

par lesdits vendeurs et tout ainsy qu'il est escheu de la succession des deffunts père et mère dudit Segretain, recours aux partaiges sy besoin est fait par Me Jehan Denys, lesdites choses sises près le villaige de la Chesré tenu du fief et seigneurie de la Rouaudière, à la charge dudit acquéreur de payer 6 deniers de rente chacuns ans entre les mains dudit vendeur requérable par eux pour tout debvoirs pourraison desdites choses quitte du passé ; et est faite la présente vendition cession et transport pour le prix et somme de 26 livres tz que ledit acquéreur a payé content au moyen que lesdits vendeurs demeurent quittes vers ledit acquéreur de la somme de 18 livres tz qu'ils estoient obligés vers ledit acquéreur dont l'obligation demeure pour ypotèque, et le surplus montant la somme de 8 livres tz ledit acquéreur l'a solvée et payée contant auxdits vendeurs en (f°3) testons cars d'escuz et aultres monnoyes ayant cours suivant l'ordonnance royale dont lesdits vendeurs s'en sont tenus à content et en oont quitté ledit acquéreur luy etc ; à laquelle vendition cession transport ent cèdent et délaissent lesdits vendeurs audit acquéreur ses hoirs la possession et saysine desdites choses vendues et tous et chacuns les droits noms raisons et actions qu'iceluy vendeur pourroit avoir sans rien retenir ny réserver mays pour en faire comme de ses aultres héritages et dont tout ce que dessus est dit tenir etc garantir etc renonçant etc obligent lesdits vendeurs sans division etc par foy jugement et condamnation etc fait et passé au villaige de la Primaudaye maison d'honneste homme René Delahaue luy présent et Jehan Davu demeurant au Frische, Jehan Suhard demeurant audit lieu de la Primaudaye, François Camerelle demeurant à la Biraudière tesmoins »

En 1643⁹, sentence du présidial d'Angers relative à un procès entre les Dominicains de Craon & Barnabé Chevalier, en exécution du legs des époux Gisteau-Bertran

Yves Gisteau est parrain à La Rouaudière des enfants de Georges Gisteau et ceux de Jean Gisteau, dont il est probablement proche parent (voir ci-dessous). Il est également parrain à La Rouaudière donnant son prénom de Yves fils de Joachim Daudet et Guillemine Syse le 15 novembre 1622.

« Le 10 octobre 1651¹⁰ (relief d'appel par le Sr Planté au parlement de Paris contre la sentence rendu au profit de dame Marguerite Alaneau dame de la Rouaudière le 18 septembre 1651) Nous par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre au premier Me huissier ou sergent royal sur ce requis, nous a esté de la partye de Pierre Planté, disant qu'il auroit cy devant fait ung contrat d'acquest avecq deffunts Yves Gisteau et Charlotte Bertrand sa femme par devant Guerchais notaire de Pouancé le 5 janvier 1634 de certains héritages mentionnés par le contrat tenu du fief de Bedain dépendant de la seigneurie de Senonnes, à la charge dudit Planté de payer par chacun an au terme de l'Angevine 4 mesures d'avoine et 15 deniers par argent pour les pièces appellées la Pichardière en la fresche des Mats, lesquels debvoirs ledit exposant ou ses fermiers auroient payé ou fait offre de ce faire suivant ledit contrat, néantmoins Pierre et Jean Blandin, qui est dudit lieu des Mats, sujet du fief et seigneurie de la Rouaudière, appartenant à dame Marguerite Allaneau veufve de deffunt Philippe Jacquolot vivant conseiller au parlement de Bretagne audoit fait appeler l'exposant au siège présidial d'Angers pour d'autres debvoirs dont il ne doit aucune chose et ladite Allaneau seroit intervenue audit procès et auroit obtenu sentence par forclusion audit siège le 18 septembre dernier prononcé en dernier ressort par laquelle ledit exposant et deffunts Mathurin et Catherin Clément qui sont décédés y a plus de 2 ans sont solidairement condamnés payée la somme de 66 livres par une part et 4 livres par autre pour les arrérages de 19 boisseaux d'avoine et 33 sols en deniers à ladite seigneurie de la Rouaudière, servir et continuer et aux despens, combien qu'il ne soit subject de ladite fresche des Mats dépendant (f°2) de ladite seigneurie de la Rouaudière avecq lesdits Blandin et Clément et autres et est subject dudit seigneur de Bedain dans lequel les choses de son contrat sont situées, c'est pourquoi ledit exposant auroit appellé et appelle par ces présentes de ladite seigneurie aux périls et fortunes de Henry Lescouvette et Marie Gisteau sa femme fille et héritière desdits deffunts Yves Gisteau et Bertrand ses vendeurs et garans comme encores il appelle à nous à notre cour de parlement de Paris pour les torts et griefs qu'il a déclaré un temps et nous requérant à cette fin par lettres de provision ; pour ce

⁹ AD53-119J28, parchemin

¹⁰ AD53-207J2 - f°098 - chartrier de la Rouaudière

est-il que nous le mandons et commettons par ces présentes que la requeste dudit exposant vu adjourné et intimé à certain et comptant jour en notre dite cour de Parlement à Paris lesdits Blandin et Allaneau pour voir procéder sur ledit appel avecq deffence de rien faire attenter ny innover au préjudice dudit appel à peine de 500l ivres d'amende cassation de procédures et de tous despens dommages et intérêts et audit jour adjourné et assigné ledit Lescouvette et ladite Marie Gisteau sa femme fille et héritière desdits deffunts Yves Gisteau et Bertrand ses garants et vendeurs pour voir condamner faire cesser lesdites demandes poursuites desdits Blandin et Allaneau contre luy, faire infirmer ladite sentence, sinon l'en acquitter et indemniser tant en principal dommages et (f°3) intérêts que despens tant en demandant que deffendant et de la présente instance de sommation etc en outre procéder comme de raison, car tel est notre plaisir. Donné à Paris le 10 novembre l'an de grâce 1651 »

- Yves GISTEAU †/1645 *[j'ai cherché en vain car absence de BMS à cette date à La Rouaudière et Congrier]* x ca 1625 Charlotte BERTRAN †/1645 Parente de Pierre Bertran, qui sera curateur de leur fille Marie
- 1-Marie GISTEAU *[impossible de trouver son baptême à La Rouaudière]* †Pouancé St Aubin 8.4.1679 x Pouancé 6.2.1645 Henri **LESCOUVETTE** Dont postérité suivra
- 2-Marguerite GISTEAU °La Rouaudière 28 octobre 1630 « Marguerite fille d'Yves Gisteau et (blanc) Bertran ses père et mère a esté baptisée par moy curé soubzsigné en l'église de La Rouaudière et a esté pararin (blanc) Bertran et marraine damoiselle Jacqueline Leroy dame de Villedé »
- 3-Louise GISTEAU °La Rouaudière 15 avril 1632 « Louyse Gisteau fille de Yves Gisteau et Charlotte Bertran ses père et mère a esté baptisée par moy Sébastien Maheu prêtre a esté parrain Louys Jacquolot escuier et marraine Jehanne Thomas »
- 4-Marie GISTEAU °La Rouaudière 27 août 1634 « Marie fille de Yves Giteau et de Charlotte Bertran ses père et mère a esté baptisée sur les st fons du baptesme en l'église e la Rouaudière par moy soubzsigné, a esté parrain **Mathurin Gisteau (s)** et marraine Marie Lemoinne »

Marie Gisteau x1645 Henry Lescouvette

Marie Gisteau, épouse de h.h. Henri de Lescouvette, est marraine à StMichel et Chanveaux le 7.7.1645 de Marie Robin, fille de René sieur de la Meronnière

« Le 10 juin 1650¹¹ Pierre de la Mothe seigneur de la Mothe Baracé et Senonnes demeurant en sa maison seigneuriale de Senonnes d'une part, et h.h. **Henry de Lescouvette mari de Marie Gysteau** demeurant en la ville de Pouancé d'autre part, entre lesquels a été fait la tansaction qui suit : touchant certains frais & procédures que le S^{gr} de la Mothe aurait ci-davant fait à l'encontre de M^e Pierre Bertran ci-davant curateur à la personne & aux biens de ladite Gysteau pour avoir solution & payement des fermes de 2 années des fermes des métairies de l'Artuzière, la Flechere, & Fiefclisson, appartenant audit S^{gr} de la Mothe dont Th.h. Yves Gysteau père de ladite Marye Gysteau était fermier desdites métairies pour raison de quoi ledit S^{gr} de la Mothe aurait obtenu sentences tant à Pouancé qu'au siège présidial d'Angers à l'encontre dudit M^e Pierre Bertran curateur, lesquelles ledit S^{gr} de la Mothe a mises entre mains du S^r de l'Escouvette pour faire valoir ce que de droit, la présente transaction moyennant 200 L tz, fait au château de Senonnes en présence de Pierre Hamon demeurant au bourg de Senonnes, de Pierre Malbeuf menuisier demeurant actuellement à Senonnes »

¹¹ AD53 - 9J9 Chartrier de Senonnes f°67 d^{vt} Clément Esnault N^{re} de la baronnie de Pouancé résidant à Senonnes

*Marie Gisteau
femme d'Henry « de Lescouvette »,
marraine à Pouancé le 11.7.1654
de Marie Vallas fille de Louis & Marie Denyau*

Marie GISTEAU †Pouancé SttAubin 8.4.1679 x Pouancé 6.2.1645 (sans filiation, signé M. Gisteau, Jolly, J. Gousdé, Thomas (2 fois), Bérenger, Bertran, Duvacher ?, Buesdomer ?) Henri **LESCOUVETTE** †1679/1697 Marchand en 1662, pas de décès à Pouancé [Dont postérité LESCOUVETTE](#)

[Renée Lescouvette x1697 Guillaume Belot](#)

[Marie Belot x1720 Julien Jallot](#)

[François Jallot x1759 Jeanne-Françoise Lemonnier](#)

[François Jallot x1783 Renée-Perrine Jallot](#)

[Marie-Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot](#)

[Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot](#)

[Aimée Guillot x1881 Charles Audineau](#)

[probablement rattachés mais comment ?](#)

Georges GISTEAU x Renée GERARD

1-Marie GISTEAU °La Rouaudière 23 juin 1619 « Marye Gisteau fille de Georges Gisteau et (blanc) Gerard ses père et mère a esté baptisée en l'église de la Rouaudière par moy curé soubzsigné et a esté parrain [Yves Gisteau](#) et marraine Michelle Hellot »

2-Jean GISTEAU °La Rouaudière 28 août 1620 « Jehan Gisteau fils de Georges Gisteau et Renée Girard ses père et mère a esté baptisé en l'église de la Rouaudière par moy Sébastien Maheu prêtre et a esté parrain Jehan Gerard et marraine Jehanne Gerard »

3-Renée GISTEAU °La Rouaudière 28 janvier 1622 « Renée fille de Georges Gisteau et Renée Gerard ses père et mère a esté baptisée en l'église de la Rouaudière par moy curé soubzsigné et a esté parrain [Yves Gisteau](#) et marraine Renée Gaultier »

4-René GISTEAU °La Rouaudière 3 février 1623 « René Gisteau fils de George Gisteau et Renée Gerard ses père et mère a esté baptisé en l'église de la Rouaudière parmissire Sébastien Maheu prêtre et a esté parrain René Daouldet et marraine Perrine Hunault »

Jean GISTEAU x Françoise SERBERT

1-Françoise GISTEAU °La Rouaudière 2 décembre 1618 « Françoise Gisteau fille de Jehan Gisteau et Françoise Serbert ses père et mère a receu les cérémonies et exorcismes en l'église de la Rouaudière ayant esté baptisée au logis estant en danger de mort par François Cherubin et ont esté présents aux exorcismes Georges Gisteau et Marguerite Robin »

2-Jean GISTEAU °La Rouaudière 23 avril 1620 « Jehan Gisteau fils de Jehan Gisteau (blanc) ses père et mère a esté baptisé en l'église de la Rouaudière par moy Sébastien Maheu prêtre et a esté parrain François Peccot et maraine Renée Gerard [[femme de Georges Gisteau et probablement tante](#)] »

François Gisteau x Michelle Belot

Mariage à La Rouaudière « François Gisteau de cette paroisse et Michelle Belot de la paroisse de saint Aignan épousèrent en l'église de La Rouaudière par moy soubzsigné vicaire le 10 juin 1642 tesmoins Pierre Belot père de ladite épouse »

Le 28 mars 1658¹² h.h. **François Gisteau M^d tanneur D[†] à la Haute Menardière à StAignan, mari de Michelle Bellot & démissionnaire de Pierre Bellot, Pierre Peccot M^d D[†] à la Joullinière à S^tAignan, François Balle D[†] aux Fosses à la Selle-Craonnaise, Louis Baslé tant en son nom que comme père & tuteur naturel des enfants de lui & de Michelle Goullay sa 1e femme, Fleury Feubrie Lr mari de Mathurine Hunault D[†] à la Guysière & Pierre Goullay aussi Lr à La Rouaudière, lesdits Goullay héritiers de †François Goullay, pour la fresche de la Chevrye**

Le 12 décembre 1681¹³ procès entre **Jean & René Gisteau, enfants & héritiers de Michelle Belot femme de François Gisteau, ladite Belot fille & héritière de †Pierre Belot & Marguerite Leseurre héritiers en partie de †Etienne Minault écuyer fils de Julien Minault écuyer & de Marguerite Poisson, elle-même fille & unique héritière de Jean Poisson & Jacquine Leseurre, d'une part, & Guillaume Leseurre N^o, Anne de Breslay V^e de Georges Minault écuyer, héritier en partie de Jacquine Chevillard fille & héritière en partie de Julien Chevillard S^r de l'Hommeau ; Louis Chevillard fils & héritier en partie de François Chevillard S^r de l'Ébeupin & consorts ..**

François GISTEAU †/1682 M^d tanneur dt à la Haute Ménardière à StAignan-sur-Roë en 1658 x /1665 Michelle BELOT †/1682 Fille de Pierre et de Marguerite Leseurre

1-René GISTEAU x La Rouaudière 17.11.1678 Julienne HAVARD

2-Jean GISTEAU S^r de la Marinière °ca 1647 †S'Aignan-sur-Roë 4.1.1710 Fils de François GISTEAU & de Michelle BELOT. x Ballots(53) 13.5.1686 Renée MINAULT Dont postérité suivra

Jean Gisteau de la Marinière x Renée Minault

Le 17.9.1703 affirmation de Jean Gisteau S^r de la Marinière (AD53-B3058) - Le 1.10.1703 condamnation de Françoise Belot, héritière en partie de François Bernier, à payer à M^e Jean Gisteau S^r de la Marinière 48 L 15 s pour 3 années de redevance du lieu de la Gueltière (AD53-B2989) - Le 27.2.1707 condamnation de René-François Minault écuyer à payer à Jean Gisteau S^r de la Marinière diverses sommes pour la sureté desquelles les fermes du lieu de la Chicottière ont été saisies (AD53-B2991) - Le 17.8.1708 **curatelle des enfants de †François Cointet & Marguerite Gisteau sa veuve** : parents : Jean Guisteau S^r de la Morinière, Pierre Planté mari d'Anne-Renée Gisteau, M^e Jean Geslin, Pierre Fouillet N^o (AD53-B3082)

Jean Gisteau est décédé à la Cheuronais à La Rouaudière, inhumé en l'église de StAignan en présence de Pierre Planté avocat à Pouancé son gendre, de Me Pierre Minnier S^r de la Glorais, signé P. Minnier, Planté, Planté curé de Chazé

Le 8.7.1704¹⁴ Jean Goullier sieur du Buisson dt au lieu des Hautes Barres à Saint Aignan emprunte 18 L de rente à Jean Gisteau sieur de la Marinière, dt en sa maison de la Chouannaie à La Rouaudière

Jean GISTEAU S^r de la Marinière °ca 1647 †S'Aignan-sur-Roë 4.1.1710 Fils de François GISTEAU & de Michelle BELOT. x Ballots(53) 13.5.1686 Renée MINAULT Fille de René et de Renée Hullin

1-Anne-Renée GISTEAU °ca 1685 †Pouancé 13.4.1750 x S'Aignan-sur-Roë 3.11.1706 Pierre **PLANTÉ** Dont postérité suivra

2-Jeanne GISTEAU †/1727 x 1710 Pierre **MINIER** †/1727 S^r de la Blottais Avocat & procureur fiscal à Pouancé Dont postérité suivra

¹² AD53-B3042

¹³ AD53-9J14 Recueil des déclarations Seigneurie de Brécharnon pour StAignan-sur-Roë 1540-1657 f°100 d^{vt} François Goussé N^o de la baronnie de Craon résidant au bourg de StAignan

¹⁴ AD53-3E14/41 devant Mathurin Duroger notaire à Craon

Anne Gisteau x1706 Pierre Planté

Le 3.3.1727¹⁵ condamnation de Pierre Blot du lieu de la Guilletière, à payer à Pierre Planté, grenetier au grenier à sel de Pouancé, mari de Delle Anne Gisteau, audit nom & comme curateur aux personnes & aux biens des enfants mineurs de ††Pierre Minnier S^r de la Blottais, avocat & procureur fiscal à Pouancé, & Jeanne Gisteau, filles & héritières de †Jean Gisteau S^r de la Marinière, divers sommes pour arrérages de rente

Leur acte de mariage est très mangé par les souris : « Mariage célébré par Joseph Planté prêtre desservant à StMichel-du-Bois, avec le consentement du prieur de la Rouaudière, & du curé de StAignan, après publication d'un ban à La Rouaudière & à Pouancé, en présence de Pierre Planté prêtre chapelain ..., de Renée Planté sa sœur, de ... Gisteau Sr de Lenardière, de ... son frère, de René Minault, Marguerite Gisteau Ve de François Cointet, & de Michelle Cointet tante, signé : Gisteau, Planté prêtre, Françoise Pierres, Marguerite Gisteau, Anne Gisteau, René-François Minault, Renée Planté, Françoise-Anthoinette Minault, Perrine Minault, Renée Minault, Michelle Cointet, Anne Boucault, Jean Gisteau, R. Gisteau, Rattier, Planté »

Comme ...
 sous ... Renée, anne, gisteau, Planté
 Gisteau, Planté, Françoise
 Marguerite Gisteau, Jeanne Gisteau, René François
 Minault
 Renée, planté, Françoise anthoinette minault
 Perrine minault, Renée minault, Michelle Cointet
 Anne Boucault
 Jean Gisteau, R. Gisteau
 Planté
 Rattier, Planté

Le 23 juillet 1728¹⁶ Pierre Planté C^r du roi mari de Renée Gisteau, et encore curateur aux personnes des enfants mineurs de †Pierre Minier S^r de la Blottais et Jeanne Gisteau, **lesdites Gisteau filles et héritières de †Jean Gisteau S^r de la Marinière**, transige avec Laurent Bouildé meunier au moulin Rouaudiète à La Rouaudière, et Jacques Papin marchand et Anne Bouildé son épouse lesdits Bouildé enfants de †Laurent Bouildé et Mathurine Bodard, ladite Bodard fille et héritière de Mathurin Bodard et Renée Gisteau, et reçoit 117 L d'arriarages de rente due par leudit Bouildé

« AD53-207J02 - f°152 - **NUM Rouaudière-AD53-200J2-19-160-1660 Planté Gisteau** - Le 25 juin 1731 déclaration fournie à la seigneurie de la Rouaudière par Me Pierre Planté sieur de la Motte, conseiller du roy, juge grenetier au siège du grenier à sel de Pouancé, des biens qu'il possède au-dedans de ladie seigneurie tant de son chef que comme mary de demoiselle Anne Renée Gistau, fille et héritière en partie de defunts Me Jean Histau sieur de la Marinière et de demoiselle Renée Minault, situés dans ladite paroisse de La Rouaudière et celle de Congrier comme il s'ensuit :

¹⁵ AD53-B3000

¹⁶ AD49-5^E40/28

Partie de la métairie de la Provostière située à La Rouaudière, conformément au procès verbal de divis dudit fief avec celui de Bedain, du 14 juillet 1500 et autres communiqués audit sieur Planté le 24 mars 1731 en conséquence du jugement d'assises de ladite seigneurie le 27 septembre 1730, savoir :

Une maison ouvrante au midy et une chambre au derrière, autrefois étoit une maison ouvrante à l'orient qui avoit 2 chambres à côté d'icelle - Une longère d'étables et granges le tout en (f°2) un tenant en côté vers orient de la maison les rues au devant desdits logements, un four en iceux - Un petit jardin au côté vers orient desdites maisons et rues contenant 6 cordes - Une portion au côté vers occident du pré de devant, joignant dudit côté ledit four, jardin et chemin à descendre au Rivage de la Hiardière, aboutant vers septentrion joint à l'orient le reste dudit pré qui n'est point de cette seigneurie de la Ruaudière par l'enlignement d'un grand jardin dudit lieu cy après et pièce au dessus d'environ 50 cordes - Un verger au derrière desdits logements et y aboutant et à un jardin qui n'est point de ce fief, vers midy, d'autre bout ledit rivage et joint à l'orient le chemin à y descendre d'autre côté la pièce des champs dudit lieu qui n'est point dudit fief, contenant environ 36 cordes - Une portion audit Rivage de la Hiardière entre le verger et portion de pré, dans laquelle portion le puits dudit lieu est situé - Un jardin appelé le Grand jardin, un autre au côté vers occident d'iceluy, un autre au dessus vers midy, et une pièce de terre labourable appelée Lavanry, le tout en un tenant séparément contenant environ 9 à 10 boissellées, joignant vers orient la grande pièce dudit lieu qui n'est point de ce fief, vers occident le chemin dudit lieu ès landes des Epinettes, abouté vers septentrion (f°3) lesdites rues et ruelle pour exploiter ladite grande pièce, d'autre bout la ruelle pour exploiter la pièce de Lebaupin - Une pièce de terre labourable close à part appelée les Ruaux, joignant vers orient ladite pièce de Lebaupin de ce excluse, d'autre côté ledit chemin des Epinettes, abouté au midy ladite lande des Epinettes, et d'autre bout la ruelle cy dessus, contenant 3 journaux 2 cordes - Une lande close à part appelée la lande des Epinettes, joignant vers orient une autre lande dudit lieu appelée la lande Close, d'autre côté vers occident une lande dudit lieu, lesquelles deux landes ne sont point de ce fief, abouté vers midy le chemin de la Hiardière à la Rouaudière, d'autre bout ladite pièce des Ruaux, contenant 3 journaux 2 cordes - Pour raison desquelles choses dessus de la Provostrie ledit sieur Planté confesse qu'il est deub à ladite seigneurie de la Rouaudière au terme d'Angevine de chaque année de cens et devoir féodal requérable 12 sols en argent sans être tenu à autres devoirs ni solidité.

- Anne-Renée GISTEAU** °ca 1685 †Pouancé 13.4.1750 Fille de Jean GISTEAU & de Renée MINAULT x S'Aignan-sur-Roë 3.11.1706 Pierre **PLANTÉ** °Pouancé 9.6.1677 †idem 12.12.1739 Fils de Pierre & de Geneviève Hiret. Grenetier au grenier à sel de Pouancé en 1727
- 1-François PLANTÉ °Pouancé 10.9.1707 †Pouancé 1.1.1708
- 2-Anne Renée PLANTÉ °ca 1709 x Pouancé 2.6.1727 Jean-François **LETORT** fils de François et Renée Besnard
- 3-Perrine PLANTÉ °Pouancé 26.7.1710
- 4-Pierre René PLANTÉ °Pouancé 21.12.1711
- 5-Françoise PLANTÉ °Pouancé 4.2.1715
- 6-Perrine-Jeanne PLANTÉ °Pouancé 21.1.1716 †idem 26.6.1729
- 7-Geneviève PLANTÉ °Pouancé 27.8.1717 †idem 5.7.1729
- 8-Marie PLANTÉ °Pouancé 28.1.1719 †idem 6.8.1724

Jeanne Gisteau x Pierre Minier

Le mariage de Pierre-Jean-René Gysteau est célébré en présence de Jean Letort procureur au grenier à sel de Pouancé, de Pierre planté controleur au grenier à sel de Pouancé **curateur de Pierre Minier** l'époux, de François-Alexis Gabory avocat au parlement, frère, de Louis Guibourg S^r de la Bouestière beau-frère, de François Goureau Sgr de la Salle conseiller au présidial d'Angers, de Jacques Bouteiller S^r de la Ménardière

Le 15.1.1728¹⁷ Pierre Planté conseiller au grenier à sel demeurant à la Madeleine, curateur aux biens des enfants mineurs de Pierre Minier S^r de la Blottais procureur fiscal de la baronnie de Pouancé et de Jeanne Gisteau son épouse baille à ferme à Germain Destrées marchand et Marie Cherbonnier son épouse la closerie de la **Chauvière** à La Rouaudière pour 55 L

Le 1.2.1710¹⁸ contrat de mariage de Pierre Minier sieur de la Blotais procureur fiscal de la baronnie de Pouancé y dt à Pouancé La Madeleine, fils de Jean, sieur de la Toulette et de Claude Thomas, avec Jeanne Gisteau fille de Jan sieur de la Marinière et +Renée Minault dt au lieu de la Chouannaie à La Rouaudière

Jeanne GYSTEAU †/1734 x (ct 1710) Pierre **MINIER** †/1734 sieur de la Blotais. Procureur fiscal de la baronnie de Pouancé

1-Pierre-Jean-René MINIER sieur de la Blotais x S^rMichel-du-Bois 31.8.1734 Marguerite GABORY Fille de Louis & de Marguerite Guibourg

11-Perrine-Louise-Françoise-Urbaine MINIER °S^rMichel-du-Bois 4.6.1736

François Gisteau, père de Marguerite

Ils sont parents des précédents, mais je n'ai pas encore fait le lien exact.

Marguerite GISTEAU Demeure à la Haye Rouge en 1674

1-Pierre GISTEAU Fils Illégitime °S^rAignan-sur-Roë 5.2.1669 †bas âge Filleul de Pierre Geslin l'aîné & de Michelle Mesnard

2-François GISTEAU Fils illégitime °S^rAignan-sur-Roë 4.10.1674 †bas âge Filleul de Pierre Cherubin menuisier & de Delle Françoise Minault

Le 1.5.1727¹⁹ René Cointet marchand fils et héritier en partie de †François Cointet N^{re} de la baronnie de Craon et Marguerite **Gisteau** vivant ses père et mère, demeurant au bois à Drougé en Bretagne, lequel a reconnu qu'il est dû de la succession de †René Hunault S^r de la Suhardière une rente hypothécaire de 16 L 13 s 4 d créée pour 300 L de principal par **François Gisteau ayeul maternel dudit Cointet** suivant acte passé par Boissicault le 28.1.1639 reconnu par le †Gisteau au profit de †Pierre **Hunault** S^r de la Martinière et Perrine Maugars par acte devant Gouesbault de 10.8.1659 et par lesdits **†père et mère dudit Cointet** reconnue au profit dudit †René Hunault par autre acte reçu par Meaulin notaire de la baronnie de Craon le 19.8.1692 et depuis toujours servie audit S^r de la Suhardière payable chacun an au 2.2. laquelle il promet et s'oblige servir aux héritiers dudit Hunault, Pierre Planté conseiller du roi au grenier à sel de Pouancé
Marguerite Gisteau est inhumée en présence de René & Guy Cointet ses enfants

Marguerite GISTEAU °ca 1652 †S^rAignan-sur-Roë 7.1.1732 Cousine de Pierre Hunault x /1680 François **COINTET** †/1710 S^r des Aulnais²⁰ Notaire. D^t aux Buffes à Brain en 1682 x2 Antoine **de MIGNAUX** °ca 1641 †S^rAignan-sur-Roë 4.4.1717 Notaire

1-Jeanne-Marguerite COINTET °Brain-sur-les-Marches(53) 1.2.1680 Filleule de Jacquine Brouard & de J. Chevillard, baptisée par Germain Brouard curé de La Rouaudière. Citée en 1710

2-Michelle COINTET °Brain-sur-les-Marches 29.4.1682 Filleule de Jacques Gisteau prêtre (s) & de Barbe Eschaller x S^rAignan-sur-Roë 14.7.1710 Jacques **GUITEAU** Fils de Jean & Marguerite Alexandre

3-François COINTET °S^rAignan-sur-Roë 11.11.1685 Filleul de Jean Gisteau Sr de la Marinière & de Renée Gastineau x S^rAignan-sur-Roë 28.5.1711 Perrine RENOCHÉ °Fontaine-Couverte Fille de Jean

4-René COINTET °S^rAignan-sur-Roë 30.11.1687 †bas âge Filleul de René Minault Sgr de la Hélaudière

5-René COINTET °S^rAignan-sur-Roë 10.2.1691 Filleul de René Hunault Sr de la Suhardière & de Renée Drouard x S^rAignan-sur-Roë 2.7.1712 Perrine BENIER Fille de René & Perrine Faguier

¹⁷ AD49-5E40/028

¹⁸ AD53-3E14/47 devant Mathurin Duroger notaire à Craon

¹⁹ AD49-5E40/028 D^{vt} Antoine Menard N^{re} royal à Pouancé)

²⁰ selon la baptême à Brain-sur-les-Marches le 1.2.1680 de sa fille

6-Françoise COINTET x S'Aignan-sur-Roë 20.4.1706²¹ Michel **MARTIN** Chirurgien en 1710

7-Guy COINTET °ca 1694 Dont postérité suivra

Guy Cointet x Anne Bernier

Guy COINTET °ca 1694 †StAignan-sur-Roë 10.5.1772 Fils de François COINTET & de Marguerite GISTEAU.

Vit à Menarguere à StAignan x Anne BERNIER

1-René-Guy COINTET °S'Aignan-sur-Roë 25.5.1732 Filleul de René Bernier & de Perrine Renoche

2-Anne COINTET °ca 1736 x1 S'Aignan-sur-Roë 22.1.1752 François **DOUDET** Fils de Pierre & Marie Hunault
x2 StAignan-sur-Roë 7.2.1785 Pierre **HUET** °ca 1755 Fils de Michel & Jeanne Brizard

21-Anne-Françoise DOUDET °S'Aignan-sur-Roë 25.2.1753

22-François DOUDET cité en 1785

3-Guy COINTET °ca 1736 x S'Aignan-sur-Roë 28.10.1766 Prudence GELIN Fille de Robert & Jeanne Lenfantin

31-René-Guy COINTET °S'Aignan-sur-Roë 7.9.1767

4-Perrine COINTET x S'Aignan-sur-Roë 13.11.1766 Marin **DOUDET** Fils de Pierre & Marie Hunault

5-Jean COINTET °ca 1747 †S'Aignan-sur-Roë 5 germinal V x S'Aignan-sur-Roë 10.2.1777 Charlotte-Henriette
ACARIS Fille de Gilles & Marie Doudet

51-Jean COINTET °S'Aignan-sur-Roë 27.10.1777 †bas âge

52-René COINTET °S'Aignan-sur-Roë 9.2.1779

53-Armand-Fidèle-Constant COINTET °S'Aignan-sur-Roë 15.2.1584

54-Richard COINTET °S'Aignan-sur-Roë 2.4.1787 †bas âge

55-Guy-Martin COINTET °S'Aignan-sur-Roë 11.4.1788

non rattachés à ce jour :

Le 2.8.1683 condamnation de René Gisteau, détenteur en partie du village des Basses-Loges à StMichel-de-la-Roë, à rembourser à Julien Thomas, détenteur d'une autre partie dudit village, ce qu'il a payé d'une rente féodale de 2 traux, 1 certiau d'avoine due à la baronnie de Craon (AD53-B2981)

René GISTEAU

Le 19.12.1698 procès entre René Gendry N^{re}, greffier de la baronnie, étant aux droits de René Gisteau, & Pierre Monnier fils & héritier en partie de Jean Lemonnier (AD53-B3046)

René GISTEAU

Le 15.2.1726 procès entre Etienne Gisteau mari de Nicole Grandin, auparavant V^e de Louis Robichon, & Renée de Cherbonnier écuyer, S^{gr} de Monternault, mari de Barbe-Marguerite de Lantivy propriétaire de la terre de la Cour-de-Livré : réparations à la métairie de la Cour-de-Livré (AD53-B3050)

Etienne GISTEAU

Le 3.8.1696 condamnation de René Curye pour coups & blessures à Marie Gisteau femme de Jean Bourgeois (AD53-B3139)

Jean GISTEAU †/1686 x /1658 Renée GIRARD

1-Marie GISTEAU °ca 1658 †Brain-sur-les-Marches(53) 16.7.1698 Vit au Fougeray à Brain en 1698 x Brains-sur-les-Marches 1.7.1686 Jean
BOURGEOIS °Rannée

Le 21.11.1682 sentence contre Elide Minault écuyer d^t à la Maison-Neuve à StAignan, & Jean Chérubin, accusés de dégâts sur le lieu du Sollier demeure de Jacques Gisteau, prêtre habitué à StAignan, de violences & menaces de mort à l'adresse dudit Gisteau, & ledit Minault accusé en outre d'avoir témérairement parlé du StSacrifice de la messe : condamnation à amende honorable par écrit, à l'entretien pendant 3 mois, fêtes & dimanches, d'un cierge allumé du poids de 12 livres devant le StSacrement & 6 L d'amende pour réparations civiles (AD53-B3134)

²¹ signatures : Martin (3), Françoise Martin, Catherine Martin, Marie Ledroit, Bonneau, Lemotteux, Marguerite Gisteau, Trochon, Renée Gastineau femme de M. Trochon, Cointet (2) Rattier ...

Le 20.8.1683 condamnation de Jacques Gisteau, prêtre, à faire délivrance à Jacqueline Minault, des meubles sur elle saisis au lieu de la Maisonneuve à S^tAignan, pour exécuter une sentence prononcée contre Elie Minault, frère de ladite demoiselle, pour injures & voies de fait (AD53-B2981)

Jacques GISTEAU Prêtre à StAignan-sur-Roë

Jean GISTEAU Le 26.2.1680, Jean Gisteau, ayant les droits de François Delanoë, ancien garde des gabelles au poste de StAignan, condamné à payer 20 L pour une année de loyer d'un maison audit lieu (AD53-B2979)

Le 14.12.1778 sentence de retrait lignager contre Jean Gisteau métayer en faveur de Renée Bellanger Ve de Mathurin Clavreuil pour la closerie de la Monneraie à Pommerieux (AD53-B3023)

Jean GISTEAU Métayer

Le 23.12.1778²² procès entre Renée Bellanger Ve de Mathurin Clavreuil dt aux Grans-Bois à Pommerieux, & Jean Gisteau métayer aux Hommeaux à Pommerieux, acquéreur de la closerie de la Monneraye à Pommerieux : retrait lignager

Jean GISTEAU Métayer aux Hommeaux à Pommerieux

Le 14.8.1684 procès entre les religieux de l'abbaye de la Roë & Pierre Gisteau, mari de Jacqueline Jaril, **filie & héritière de Jean & Guyonne Guymon** (AD53-B3025) -

Le 23.12.1699²³ procès entre François Drouard S^r de Lorgery président au grenier à sel de Craon, **filis & unique héritier** de Julien Drouard S^r de Fontenelle & Guyonne Hardy, propriétaire de la Méhairie à StAignan, & Pierre Gisteau mari de Jacqueline Jaril propriétaire d'héritages à la Fontaine-aux-Bretons à StAignan

En procès contre les religieux de la Roë le 7.9.1684²⁴ : arrérages d'une rente assise sur le village de la Fontaine-aux-Bretons acquise pour la bourse des anniversaires del'abbaye

Pierre GISTEAU x Jacqueline JARRY Propriétaires en 1684 du village de la Fontaine-aux-Bretons à StMichel-des-Bois près La Roë

Aveu à Christian-Marie-Armand Saget S^{gr} de Coësmes, des Mortiers, du Bois-Feillet à Éancé & d'Éancé (AD44-B13128)

René GISTEAU Dt à la Hamonais du Chardronnay à Éancé en 1766

Pierre GISTEAU †/1675 x Perrine GUICHARD

1-Marguerite GISTEAU x S'Aignan-sur-Roë 10.2.1675 Jean **PECOT** Forgeur en 1681

11-Marguerite PECOT °S'Aignan-sur-Roë 14.11.1679 †bas âge

12-Marguerite PECOT °S'Aignan-sur-Roë 5.5.1681

Jean GISTEAU †/1711 x Renée HAMELIN

1-Mathurine GISTEAU x La Selle-Craonnaise 12.7.1707 Gabriel **FAUCHEUX**

2-Renée GISTEAU °ca 1686 x La Selle-Craonnaise 15.1.1711 Jacques **BOUSSEAU** x2 La Selle-Craonnaise 2.7.1712 Pierre **POREE**

Jehanne GISTEAU x Guy **GAUTIER**

1-Jehan GAULTIER °S'Aignan-sur-Roë 24.9.1589 Filleul de François Baslé, de Jehan Baslue, & de Marie Gerard

Jehan GISTEAU x Marie GUYMON

1-Pierre GISTEAU °S'Aignan-sur-Roë 16.4.1603 Filleul de Pierre Guichard & de Perrine Bourdilleau

Perrine GISTEAU °La Rouaudière (selon son †) †S'Aignan-sur-Roë 8.12.1697 x1 Jean **DELAHAYE** °ca 1645 †S'Aignan-sur-Roë 6.9.1675 Vit à la Fontaine aux Bretons à StAignan x2 S'Aignan-sur-Roë 1.10.1676 Mathurin **RIOU** Vf

Gilles GISTEAU x S'Aignan-sur-Roë 8.9.1645 (sans filiation) Perrine TESSIER °S'Saturnin

1-Jeanne GISTEAU x S'Aignan-sur-Roë 28.5.1682 Jacques **MARCHAND**

René GISTEAU °ca 1640 †Pouancé 16.2.1695 x Pouancé 27.1.1678 (sans filiation) Julienne MORILLON

1-Charlotte GISTEAU °ca 1677 †Pouancé 1.4.1695

Françoys GISTEAU Parrain à StAignan-sur-Roë le 16.4.1589 de Guy Grandelles fils de Pierre & Renée Foucault

²² AD53-B3055

²³ AD53-B3046

²⁴ AD53-B2/3043

François GISTEAU x Renée GASTINEAU

1-Catherine GISTEAU °S'Aignan-sur-Roë 10.2.1590 Filleule de Jehan Martin le Jeune, de Katherine Daguin & de Claude Pinaud

François GISTEAU x Marie LEMEUSNIER

1-Pierre GISTEAU °S'Aignan-sur-Roë 3.6.1590 Filleul de Pierre Lecuiller, de Jehan Malevault, & de Françoise Oustin

Jeanne GISTEAU †/1713 x Pierre **CADOTS**

1-Pierre CADOTS x Ballots 14.11.1713 Perrine GRANDIN

2-Jeanne CADOTS x Ballots 25.6.1712 Jean **DELANOE**

François GISTEAU x Pierre **TROVALET**

1-Antoine TROVALET x La Selle-Craonnaise 14.11.1715 Marie DELANOE

Jacquine GISTEAU x1 Jean **DAVY** x2 La Selle-Craonnaise 9.7.1703 Jean **HAIGRON**

François GISTEAU †/1703 x Jeanne DAVID †/1703

1-Jean GITEAU °S'Martin-du-Limet x La Selle-Craonnaise 6.7.1697 (2 belles signatures Lemanceau) Jeanne QUINTON Fille de Pierre & Renée Lemanceau

2-Jacques GISTEAU °Ballots x1 La Roë 14.2.1703 Louise HURELLE x2 La Roë 2.7.1707 Renée FERRÉ

21-Perrine GISTEAU °La Roë 20.12.1703 †bas âge

22-Renée GISTEAU °La Roë 20.10.1708

23-Perrine GITEAU x La Selle-Craonnaise 6.7.1737 Etienne **GUINOISEAU**

Le 14.1.1743 curatelle des enfants de †Jacques Gisteau & Perrine Renoche : parents : Michel-François Martin N^{re} royal, greffier en chef de Château-Gontier (AD53-B3091)

Jacques GISTEAU †/1743 x Perrine RENOCHÉ †/1743

André GISTEAU °ca 1606 x Chazé-sur-Argos 30.6.1626 (t=Bertrand BERTIN, Honorable homme et Guillaume THOMAS, Domestique) Renée GAIGNEUX °ca 1606

1-Jeanne GISTEAU °1643 +/-1698 Dont descend André Dupuy

Le 14.7.1681 sentence contre René de la Durantière écuyer, à déguerpir en faveur de François Gisteau l'aîné, des héritages désignés en la sentence (AD53-B2/2979) - Le 18.10.1773 procès entre François Gisteau M^d & Julienne Thomas V^e de Sébastien Lemanceau (AD53-B3018)

Le 9.10.1629 François Gisteau prêtre rend aveu (AD53-9J17 Assises de la seigneurie de Brécharnon, tenues en 1629 par Ollivier Hyret licencié en droits, sénéchal de cette seigneurie, au bourg de StAignan, en la maison de Pierre Chamailard, à la requête de Michel Hyret procureur fiscal de la seigneurie, f°23)

Le 28.3.1629 François Gisteau & Claudine Gerault sa femme vendent à Hélye Gerault (AD53-9J14 Recueil des déclarations Seigneurie de Brécharnon pour la paroisse de Saint-Aignan-sur-Roë 1540-1657 f°24)

Le 11.7.1707 Jullien Gisteau meunier d^t au Pin & Jacques Lemonnier tixier & Jeanne Gisteau sa femme d^t à Juigné-les-Moutiers, vend à h.femme Magdeleine Denyau V^e de Jacques Rote affineur aux forges de Trecé à Pouancé d^t à présent au village du Vignault à Armaillé, une chambre de maison au Vignault à Armaillé (AD49-5E20/173 d^{vt} Rousseau N^{re} Vergonnes)

Le 23.7.1707 François Gisteau journalier du village de Viel-Jacques à Juigné-les-Moutiers, & Mathurin d'Armaillé curateur aux personnes & biens de Pierre & Jean Gisteau M^d d^t à Soudan, *lesd. Gisteau héritiers de †Pierre Gisteau*, lesquels après lecture de la transaction & partage fait entre eux & les Bouesseaux d^{vt} Pierre Planté N^{re} à Pouancé le 4.5.1705, ont signé (AD49-5E20/173 d^{vt} Rousseau N^{re} Vergonnes)

Jean GISTEAU x La Roududière 4.6.1703 (sans filiation) Marguerite DE CADELAC

Pierre GITEAU veuf de Renée CLAVREUL x Laigné (53) 19/7/1774 Jacqueline SELBERT

Mathurin GISTEAU x Perrine AVENEAU

1-Antoinette GISTEYU x Angers ^{StGermain} 4.7.1673 Noël **PICARDEAU**

Sépultures cimetière de Pommerieux (53) relevées en 8/96

- GITEAU Victor 1900-1950 et son épouse BELLANGER Augustine.

- GITEAU Raymond † à 10 mois le 31/5/1922.

transmis par M.C. Dubernard

Pierre GITEAU Métayer à la Grande Monguellière en Pommerieux en 1766 x /1757 Marie CORVINET

1-Pierre GITEAU °ca 1757 Métayer à la Petite Rouette de Pommerieux x Marie CORMIER?

11-Marin GISTEAU °ca 1772 x Laigné (53) 18.7.1799 Claudine LEON °ca 1774 Fille de René & Marie Plantai

2-Marie GISTEAU Citée en 1766 au b de son frère René

3-Jean GITEAU °ca 1764 Laboureur à Pommerieux

4-René GISTEAU °Pommerieux 10.2.1766 (53) Métayer, Closier successivement à la petite Rouette à Pommerieux (1789), à Romfort (Laigné) de 1792 à 1795, puis Laboureur (1796) x Pommerieux 17.2.1789 Jeanne GOISBAULT

41-Jeanne GITEAU °Laigné 27.9.1792

42-Perine GITEAU °Laigné 23.11.1795

43-Marie Julienne GITEAU °Laigné (53) 26.9.1796 †Athée (53) 23.11.1866 x Benjamin **DES AISTRES** Dont descend le mari de Marie-Christine Dubernard perdub@aol.com.